

3 février 2015

IS - INT. 339
INTERPELLATION

Grand Conseil - Secrétariat général
Pl. du Château 6 - 1014 Lausanne

Déposé le 3.2.15

Scanné le

Quel soutien rapide et concret à l'apprentissage pour les entreprises des branches touchées de plein fouet par l'abandon du taux-plancher par la BNS ?

L'annonce des dirigeants de la BNS le 15 janvier dernier a été brutale. Bon nombre de branches sont touchées de plein fouet, dont un certain nombre qui participent activement à notre système de formation duale. Afin d'atténuer le choc pour ces entreprises et préserver les places futures pour l'apprentissage, nous estimons que le Conseil d'état doit s'engager urgemment et de manière déterminée.

Pour rappel, le Conseil d'état était intervenu d'une manière similaire en mars 2012, pour venir en aide à l'entreprise Bobst, afin entre autres de sauver son centre de formation. En effet, elle connaissait de graves difficultés, notamment en raison de « la cherté du franc suisse par rapport à l'euro et au dollar et les fluctuations des taux de change (qui) l'ont obligé à baisser ses prix au risque de perdre toute marge bénéficiaire. Ensuite, la crise économique qui frappe plusieurs pays, particulièrement en Europe, a réduit la demande de machines conçues par la société vaudoise. Ces deux menaces sont de nature conjoncturelle et non structurelle » (objet No 475).

De même, le Conseil d'état avait en 2009 présenté son dispositif de soutien à l'économie et de lutte contre les effets du ralentissement de la conjoncture. Cette action s'inscrivait dans le cadre de la lutte contre les effets du ralentissement économique (politique anticyclique) et avait pour but de faciliter la recherche de places d'apprentissage et de formation à l'issue de l'école obligatoire, ainsi que de limiter le chômage.

De la même manière dont l'Etat est venu alors en soutien à la formation duale, nous estimons que le Conseil d'état devrait présenter un projet de soutien à l'apprentissage pour les entreprises des branches touchées de plein fouet par l'abandon de la BNS du taux-plancher. Cette aide servirait à atténuer le choc et pourrait se présenter de la manière suivante :

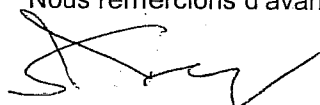
2015 : prime de 20'000.- pour tout nouveau contrat d'apprentissage, soutien de 5'000.- par contrat d'apprentissage
2016 : prime de 10'000.- pour tout nouveau contrat d'apprentissage, soutien de 3'000.- par contrat d'apprentissage
2017 : prime de 5'000.- pour tout nouveau contrat d'apprentissage, soutien de 1'500.- par contrat d'apprentissage

Les branches qui bénéficieraient de ce soutien doivent être identifiées. A notre sens, cela concerne en tous cas l'industrie d'exportation et le tourisme. Notre système de formation est l'une des principales richesses de notre pays. Le mode dual nous est de plus en plus envié. Il serait dommageable que toute une série d'entreprises, à commencer par les PME, y renoncent pour des raisons de survie suite à l'annonce brutale de la BNS. Nous devons atténuer ce choc et leur permettre de rebondir, de manière ponctuelle et ciblée.

En conséquence, nous posons au Conseil d'état les questions suivantes :

- Le Conseil d'état entend-il présenter rapidement au Grand conseil un plan d'action de soutien aux entreprises touchées par l'abandon du taux-plancher allant dans le sens demandé ci-dessus ?
- Si non, quelles autres mesures entend-il prendre afin d'atténuer le choc pour ces entreprises et de préserver les places futures pour l'apprentissage ?
- Par ailleurs, la BNS ayant annoncé verser un dividende 2014 de 122,3 millions de francs au canton de Vaud, le Conseil d'état entend-il en affecter tout ou partie à des mesures de soutien aux entreprises touchées par l'abandon du taux-plancher ? Si oui, lesquelles ? Si non, pour quelles raisons ?


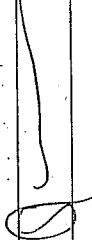



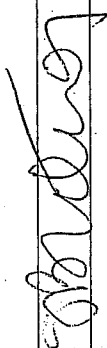
Nous remercions d'avance le Conseil d'Etat pour ses réponses.



Stéphane Montangero

sovhaite développer

Liste des députés signataires – état au 26 août 2014

Aellen Catherine		Chappuis Laurent	Eggenberger Julien
Ansermet Jacques		Cherbuin Amélie	Ehrwein Nihan Céline
Apothélos Stéphanie		Chevalley Christine	Epars Olivier
Attinger Doepper Claire		Chollet Jean-Luc	Favrod Pierre-Alain
Aubert Mireille		Chollet Jean-Marc	Ferrari Yves
Baehler Bech Anne		Christen Jérôme	Freymond Cantone Fabienne
Balif Laurent		Christin Dominique-Ella	Gander Hugues
Bendahan Samuel		Collet-Michel	Genton Jean-Marc
Berthoud Alexandre		Cornamusaz Philippe	Germain Philippe
Bezençon Jean-Luc		Courdesse Régis	Glauser Alice
Blanc Mathieu		Cretegny Gérald	Glauser Nicolas
Bolay Guy-Philippe		Cretegny Laurence	Golaz Olivier
Bonny Dominique-Richard		Crottaz Brigitte	Grandjean Pierre
Borloz Frédéric		De Montmollin Martial	Grobéty Philippe
Bory Marc-André		Debluë François	Guignard Pierre
Bovay Alain		Démétriadès Alexandre	Haldy Jacques
Brélaz Daniel		Desmeules Michel	Haury Jacques-André
Brélaz François		Despot Fabienne	Hurni Véronique
Buffat Marc-Olivier		Devaud Grégory	Induni Valérie
Buffat Michaël		Divorne Didier	Jaccoud Jessica
Butera Sonya		Dolivo Jean-Michel	Jaquet-Berger Christiane
Cachin Jean-François		Ducommun Philippe	Jaquier Rémy
Calpini Christa		Dupontet Aline	Jobin Philippe
Capt Gloria		Durussel José	Jungclaus Delarze Suzanne
Chapalay Albert		Duvoisin Ginette	Kappeler Hans Rudolf

Liste des députés signataires – état au 26 août 2014

Kernen Olivier	Nicolet Jacques	Rydlo Alexandre
Kunze Christian	Nicolet Jean-Marc	Schaller Graziella
Labouchère Catherine	Oran Marc	Schobinger Bastien
Lachat Patricia	Papilloud Anne	Schwaar Valérie
Luisier Christelle	Payot François	Schwab Claude
Mahaim Raphaël	Pernoud Pierre-André	Sonnay Eric
Maillefer Denis-Olivier	Perrin Jacques	Sordet Jean-Marc
Manzini Pascale	Pidoux Jean-Yves	Surer Jean-Marie
Marion Axel	Pillonel Cédric	Thuillard Jean-François
Martin Josée	Podio Sylvie	Tosato Oscar
Mattenberger Nicolas	Probst Delphine	Treboux Maurice
Matter Claude	Randin Philippe	Trolliet Daniel
Mayor Olivier	Rapaz Pierre-Yves	Tschopp Jean
Meienberger Daniel	Ravenel Yves	Uffer Filip
Meldem Martine	Renaud Michel	Venizelos Vassilis
Melly Serge	Rey-Marion Ailette	Voiblet Claude-Alain
Meyer Roxanne	Rezso Stéphane	Volet Pierre
Miéville Laurent	Richard Claire	Vuarnoz Annick
Miéville Michel	Riesen Werner	Vuillemin Philippe
Modoux Philippe	Rochat Nicolas	Weber-Jobé Monique
Mojon Gérard	Romano Myriam	Wehrli Laurent
Montangero Stéphane	Roulet Catherine	Wüthrich Andreas
Mossi Michele	Roulet-Grin Pierrette	Wyssa Claudine
Neiryck Jacques	Rubattel Denis	Yersin Jean-Robert
Neyroud Maurice	Ruch Daniel	Züger Eric